





==== Ta gloire... mon abri ====

Mot de Son Excellence, le Président de la République Général Michel Aoun

Chers militaires,

Nul sacrifice ne surpasse ceux que vous prodiguez pour préserver
la patrie, sa liberté et sa sécurité,

Nul honneur ne surpasse votre honneur en défendant féroce-
ment le territoire et l'identité,

Nulle fidélité n'est plus noble que celle résidant dans vos cœurs
lorsque vous offrez tout pour sauver votre peuple et vos familles...

Il s'agit d'être un militaire, de faire partie de cette école noble,
où un simple slogan demeure un engagement, un message, et un
trajet de vie,

Où la volonté, la bravoure et la foi peuvent faire des miracles,

Les Libanais comptent énormément sur vous,

Ma confiance en vous est illimitée,

Que Dieu vous garde sains et saufs.



Mot du Commandant en chef de l'Armée le Général Joseph Aoun

Soixante-douze ans récapitulent l'âge officiel de l'Armée gravé dans son registre national dont les pages rayonnantes sont illustrées par le sang coulé des martyrs et des blessés. Les ennemis du Liban étaient divers tout le long de l'histoire, notamment Israël, l'ennemi historique, le terrorisme, l'ennemi récemment émergent, sans oublier les criminels et les saboteurs qui cherchent de temps à autre à déstabiliser la sécurité du pays. Cependant, ce qui n'a jamais changé fut le serment prêté par l'Armée, promettant de préserver le Liban et de mutiler tout bras visant à lui porter atteinte.

Nous saluons donc fort les âmes de nos martyrs pieux, et nos soldats héros, solides comme les cèdres, fiers comme les rochers des montagnes, qui ont tracé par leurs corps la carte du Liban. Nous apprécions fort la fidélité du peuple libanais qui constitue l'élixir nous gratifiant la vie et le moyen de fusion où s'unissent dignité et grâce.

Ta gloire... mon abri

Ordre du jour

Chers militaires,

Nous célébrons la fête de l'armée cette année, alors que les yeux des Libanais sont fixés sur vous, votre courage et bravoure dans le champ de bataille, tout en offrant les sacrifices grandioses défendant votre territoire, votre peuple et le drapeau de votre pays. En célébrant ce jour, nous avons une pensée pieuse des militaires héros, dont certains sont tombés martyrs, d'autres blessés ou même enlevés par les organisations terroristes. Le terrorisme demeure le même, quelle que soit son origine, que ce soit des frontières sud ou est, où vous avez bouclé les terroristes durant les dernières années, tout en les acculant au maximum possible. C'est ainsi que vous poursuivez aujourd'hui vos efforts consentis en visant brutalement les terroristes lors des incidents récents, et ce afin d'avorter toute tentative de leur part cherchant à s'enfuir en direction des villes et villages sécurisés ou en direction des camps des réfugiés, et ce dans l'objectif de prendre ses habitants innocents pour des boucliers humains.

Chers militaires,

Ce que vous avez accompli et vous continuez à le faire, en tant qu'opérations préventives successives dans le cadre de la sécurité de prévention, ont épargné le pays et ses citoyens d'énormes dangers au niveau des âmes et des propriétés. Votre trajet est la source de fierté de votre armée et de chacun de vous, la source de laquelle puise le peuple sa confiance ainsi que son commandement politique qui ne s'attarde pas de saisir toute occasion pour mettre l'accent sur son appréciation vis-à-vis vos efforts, vos sacrifices et votre engagement aux principes et aux valeurs humanitaires suprêmes.

C'est pourquoi vous constituez aujourd'hui les lignes rouges qui ne peuvent être nullement transgressées, car un acte pareil est considéré comme une violation visant les intérêts de l'État, ses institutions, la sécurité des citoyens et leur droit sacré de vivre en sécurité, en liberté et avec dignité.

Vous tracez ces lignes rouges vis-à-vis de toute personne qui tente de déstabiliser la sécurité et l'ordre dans le pays, ou qui cherche à frapper ses institutions, à saboter sa vie démocratique aux deux niveaux abstrait et concret. Tout comme vous avez pu précédemment préserver la stabilité nationale tout le long de la période de vacance présidentielle, arrivant à l'élection du Général Michel Aoun en tant que Président de la République, vous êtes appelés aujourd'hui à épauler, au niveau sécuritaire, la réalisation de l'échéance parlementaire prévue, loin de toute intervention ne s'inscrivant pas dans le cadre de la mission qui vous a été confiée, de la sorte qu'un climat de sécurité, de liberté et de démocratie soit assuré lors de cette échéance.

Chers militaires,

Votre détermination à faire face au terrorisme et à poursuivre les saboteurs, simultanément avec votre disponibilité complète à confronter les menaces de l'ennemi israélien, allant notamment de vos capacités et du droit de vos citoyens à lui résister et à riposter à ses agressions, sans oublier votre coopération constructive avec la Finul, les forces amies du Liban en application de la résolution 1701, aboutissent tous à la préservation de l'État et de ses institutions, tout en l'immunisant contre tout danger provenant de l'intérieur ou de l'extérieur. Tout comme les efforts précités contribuent à la construction d'une base solide introduisant ainsi le redressement économique, social et de réforme, fait qui accorde à vos efforts divers aspects nationaux et vous confie encore plus de responsabilités.

Vous célébrez aujourd'hui votre fête et votre image rayonnante est gravée dans la conscience du pays, reflétée sous forme d'affection dans les yeux de ses citoyens. Tenez donc à votre promesse, et demeurez le symbole de l'honneur, du sacrifice et de l'espoir qui ne prendra jamais fin.



L'Armée Libanaise

depuis ses débuts et jusqu'à présent

Introduction

La nature montagneuse et raboteuse du Liban, ainsi que son climat dur ont obligé ses habitants à s'adapter aux exigences de la vie dans un tel pays. C'est en effet une vérité générale faisant preuve du fait que les êtres sous leurs différentes formes, s'adaptent aux conditions de l'environnement dans lesquelles ils vivent afin qu'ils soient en conformité avec cet environnement.

C'est ainsi que les Libanais furent connus par leurs corps robustes et solides, capables d'endurer les difficultés et les peines de la vie qui ne les empêchèrent point d'être déterminés à mettre fin à ces difficultés et à introduire les moyens de survie pour rester dans leur patrie.

Il est donc intuitif, allant de cette vérité, qu'une personne qui puisse résister à la nature, serait capable de résister à ses ennemis et habile de les vaincre. C'est ainsi que le peuple Libanais fut réputé comme étant un peuple combattant, un peuple où le paysan tient la pioche dans une main et un poignard dans l'autre. Et lorsque ce dernier eût accès aux armes à feu, le pistolet et le fusil devinrent ses compagnons pour toujours.

1- Aperçu historique mettant l'accent sur le développement des forces armées Libanaises

Avant même de disposer d'une armée organisée possédant un commandement, un état-major, des troupes et des unités, les Libanais étaient déjà tolérants au concept de la discipline et aux conditions exigées pour accéder à une organisation étudiée. En fait, les premiers combattants Libanais ont fait preuve, notamment durant les mandats de l'Émir Fakhreddine el-Maani el-Kabir (1572 - 1635) et de l'Émir Bachir el-Chehabi el-Thani el-Kabir (1789 - 1840), de leurs compétences à tous les niveaux de combat, particulièrement durant les batailles de: Majdal Anjar en 1623, Daraya en 1810, Mazzeh en 1820, Sanour (Palestine) en 1830, Homs en 1832, Wadi Bakka (Rachaya) en 1838 et Bhersaf en 1840.

Durant le mandat de l'Émir Fakhreddine el-Maani el-Kabir le Liban disposait d'une armée organisée formée de ses habitants en addition d'une troupe de combat appelée «Al Soukman» et qui regroupait des gens féroces jouissant d'un instinct inné pour le combat. Cette armée était sous le commandement du tuteur de l'Émir Fakhreddine, Hajj Kiwan Nehme, fils de Deir el-Kamar, il

Ta gloire... mon abri

s'agissait de l'homme réputé de ce mandat.

Une période s'est achevée sous le mandat de l'Émir Fakhreddine et puis parvint le mandat de l'Émir Bachir al-Chehabi el-Thani el-Kabir durant lequel l'armée a subi une guerre célèbre sur le territoire Palestinien et qui est la bataille de «Sanour» menée contre la famille «Tawkan» à titre particulier. C'est ainsi que les Libanais ont été assez distingués et réputés durant cette bataille que leur Émir leur a donné l'appellation de «Sibaa el-Barr» (Lions sur terre).

Entre les années 1860 et 1914, des conditions internationales ont exigé que le Liban ne dispose que des forces destinées à préserver la sécurité intérieure uniquement. Les Libanais ont subi des combats en tant que membres conscrits à titre volontaire dans les armées des Alliés durant les deux dernières années de la Première Guerre mondiale (1916 - 1918), et ce parmi les rangs de ce qui fut connu la «Légion d'Orient». En fait, la performance de ces derniers fut célèbre lors des batailles de Rafah, Toulkarm, Naples et Damas. En 1918, c'est-à-dire vers la fin de la Première Guerre mondiale, ces conscrits constituèrent avec leurs camarades syriens volontairement enrôlés, le noyau des «armées spéciales» en Orient.

En 1920, fut établie une école militaire à Damas, destinée à fournir à ces armées des officiers formés. L'école fut ultérieurement transportée à Homs en 1932, pour s'installer finalement à Fiyadiyah.

Durant la Deuxième Guerre mondiale (1939 - 1945), les «armées spéciales de l'Orient» regroupant certaines unités Libanaises, ont participé à de nombreuses batailles aux côtés des armées des Alliés. Il s'agit en fait de batailles qui ont eu lieu dans la Méditerranée, au Moyen-Orient et dans les deux régions françaises de Normandie et Alsace et même à l'intérieur de l'Allemagne.

Suite aux accords franco-Libanais et franco-Syriens signés en 1945, les deux commandements Libanais et Syrien furent chargés de la responsabilité de ces armées et jusqu'à présent le commandement Libanais organise son armée à titre moderne et œuvre afin de l'équiper d'armes modernes et de matériels, sans oublier la formation de ses officiers et ses soldats afin qu'ils puissent préserver la sécurité du territoire Libanais.

2- L'organisation militaire libanaise durant les quatre dernières décennies:

- a- L'aspect de la vie militaire qui régnait lors du mandat de l'Émir Fakhreddine.
- b- L'armée de l'Émir Fakhreddine el-Thani composée de combattants et de «Soukman».

Ta gloire... mon abri

- c- Les hommes Libanais de la guerre durant le mandat de l'Émir Bachir el-Chehabi el-Thani el-Kabir.
- d- La Police Libanaise à l'époque des provinces et des départements.
 - De l'année 1860 jusqu'à l'année 1914.
 - De l'année 1914 jusqu'à l'année 1918.
- e- Les combattants Libanais, formations et Personnel depuis l'année 1914 jusqu'à l'année 1945.
- f- L'armée Libanaise actuelle depuis l'année 1945.

3- La distribution des combattants Libanais à partir de 1914 et jusqu'à 1945

- a- Dans les forces arabes:
 - Les forces de Charif Hussein durant la campagne du Général Allenby
- b- Dans l'armée Française:
 - Dans les formations françaises:
 - Légion d'Orient
 - Légion Syrienne
 - Armée du Levant
 - Troupes du Levant
 - Forces Françaises Libres du Levant
 - Dans des formations spéciales:

Milice Libanaise 1919 - 1920	Milice
Régiment Mixte Syrien 1921 - 1925	Troupes Auxiliaires
Chasseurs Libanais 1926 - 1930	Troupes Supplétives
Bataillon du Levant 1926 - 1930	Troupes Supplétives
1930 - 1945	Troupes Spéciales
Chasseurs du Liban 1930 - 1945	Troupes Spéciales
- c- Dans l'armée Ottomane:
 - 4^{ème} armée (Syrie et Palestine - Teraah)
 - 9^{ème} armée (Bassra - Irak - Mossoul)
 - 1^{ère} et 2^{ème} armées (Caucasie et Arménie)
 - 5^{ème} armée (Dardanelles en Turquie)
- d- Dans l'armée Américaine:
 - Le Front franco-Allemand (1917 - 1918)
 - Le Front franco- Allemand (1944 - 1945)
 - Le Front de l'Océan pacifique (1941 - 1945)
 - Le Front Africain- Italien (1942 - 1945)
- e- Dans l'armée Britannique:
 - Le Front Égyptien (1915 - 1918)
 - Le Front Iraquien (1916 - 1918)
- f- Dans les autres armées:
 - Dans l'armée Australienne
 - Dans l'armée Autrichienne

Ta gloire... mon abri

- Dans l'armée Abyssinienne
- Dans l'armée Brésilienne
- Dans l'armée Argentinienne
- Dans l'armée Mexicaine
- Dans l'armée Canadienne
- Dans l'armée Cubaine

4- Le gouvernement Libanais reçoit l'armée des autorités mandataires Françaises

a- La 1^{ère} phase

Le 21 Septembre 1943, le Parlement a élu le Cheikh Béchara el-Khoury en tant que Président de la République Libanaise. Cependant, brièvement après que le nouveau gouvernement prit pouvoir, la situation entre ce dernier et les autorités mandataires Françaises s'est aggravée, notamment après que le gouvernement national a modifié le 8 Novembre 1943, certains articles de la Constitution. C'est ainsi que les autorités Françaises ont arrêté le 11 Novembre son Excellence le Président de la République Béchara el-Khoury et son Excellence le Premier ministre Riad el- Solh, ainsi que chacun des ministres suivants: Camille Chamoun, Adel Osseiran, Salim Takla et le député Abdelhamid Karameh qui furent tous détenus dans la citadelle de Rachaya. À l'issue, un gouvernement temporaire a été formé à Bchamoun et fut nommé «le gouvernement Loubnan el-Horr» (Liban libre), destiné à remplacer le gouvernement légitime, dont les membres ont été détenus. Le gouvernement temporaire fut composé de: Habib Abi Chahla en tant que Président, l'Émir Majid Arslan en tant que ministre de la Défense, Sabri Hamadeh en tant que Président de la Chambre, le Colonel Fawzi Traboulsy en tant que conseiller militaire, et Khalil Takieddine en tant que conseiller politique.

Le 22 Novembre, le Président de la République fut libéré avec ses camarades et tous revinrent au pouvoir. Ce jour fut ainsi consacré pour célébrer la fête de l'Indépendance et cette décision a fait l'objet d'un décret qui a été promulgué par le Conseil des ministres.

La première tâche que le gouvernement ait entamé une fois libéré et après sa reprise du pouvoir, fut l'application des premières démarches visant à reprendre le pouvoir sur l'Armée en tant que symbole de l'Indépendance et de la souveraineté. Pour réaliser ce but, le gouvernement s'est basé, d'une part sur la reconnaissance de l'indépendance du Liban par les grands états alliés et tous les pays Arabes, et d'autre part sur le fait que les salaires de cette armée et ses frais sont payés par le Trésor public faisant partie du budget des intérêts communs. Tout comme le gouvernement a réussi à conclure un protocole avec les autorités Françaises le 16 Juin 1944 et qui

Ta gloire... mon abri

fut signé par le Général Paul Emile Marie Beynet (1883 - 1969) représentant le côté Français. Le protocole consistait en la mise d'une partie de l'Armée sous la disposition du gouvernement Libanais. Pour cette occasion, un défilé militaire a été présenté au stade municipal de Beyrouth le 17 Juin 1944, et durant lequel étaient présents le Président de la République, le Premier ministre, ainsi que les ministres et les députés. Durant la cérémonie, le Président de la République a livré le drapeau national au Leader Fouad Chehab (il était à ce temps Colonel), tout comme la cérémonie a inclus des jeux sportifs auxquels ont participé toutes les unités Libanaises.

En se basant sur le protocole du 16 Juin de la même année, le gouvernement Libanais a réclamé la nécessité d'avoir à sa disposition le 1^{er} Régiment des Francs-tireurs Libanais, renforcé par un détachement de véhicules blindés, afin de réinstaurer la sécurité au Liban nord. À noter que ce régiment qui était sous le commandement de l'officier Jamil Lahoud avait déjà réalisé des parachèvements distingués au niveau du pays.

b- La deuxième phase

Le 29 Janvier 1945, le Gouvernement national a présenté officiellement aux autorités Françaises une demande concernant la réception de l'armée toute entière. Cette demande fut annexée par un télégramme promulgué le 17 Juin de la même année. La demande et le télégramme incluent les points suivants:

- La remise des unités Libanaises opérant sous l'autorité du commandement Français avec leurs armes, munitions, équipements et casernes.
- L'évacuation des armées Françaises du territoire Libanais.
- Le transfert du reste des intérêts communs à l'autorité locale.
- Assurer la représentation à l'extérieur.

Le côté Français a d'abord refusé ces demandes, proposant qu'avant d'entamer des négociations pareilles, il est indispensable de conclure une convention accordant au gouvernement Français une place excellente en Orient.

Face à la position du Gouvernement national insistant sur son point de vue, et sa ténacité dans ce cadre allant du principe que ses demandes sont justes, le gouvernement Français a émis une annonce qui a été publiée dans les journaux le 8 Juillet 1945, annonçant qu'il accepte de livrer l'armée nationale au gouvernement Libanais, et ce dans un délai ne dépassant pas 45 jours, au maximum.

En exécution de cette décision, les gouvernements concernés, c'est-à-dire Libanais, Syrien et Français, ont formé un comité principal chargé

Ta gloire... mon abri

d'étudier comment l'opération de la remise et de la réception sera faite. Les négociations des comités à ce niveau se sont déroulées à l'hôtel Massabki - Chtoura le 12 Juillet 1945, sous la présidence du Colonel Fouad Chéhab et trois officiers représentant le côté Libanais. Un comité représentant le côté Britannique a participé à une partie de ces négociations, car le commandement des armées Françaises en Orient, y inclus les armées spéciales, dépendait à cette époque-là, de la 6^{ème} armée Britannique. Des comités secondaires se sont dérivés à Beyrouth du comité principal.

Suite aux pourparlers qui ont eu lieu à Chtoura, le gouvernement Libanais a émis une annonce signalant avoir reçu l'armée Libanaise. Cette annonce fut suivie par un décret selon lequel le gouvernement nomma le leader Fouad Chéhab au poste de Commandant en chef de l'armée, et le leader Sleiman Nawfal au poste de chef d'état-major de guerre du Ministère de la Défense.

Le 1^{er} Août 1945, le drapeau Libanais fut hissé pour la première fois au siège du Ministère de la Défense nationale, où le Président de la République Béchara el-Khoury passa en revue les unités Libanaises qui furent remises au Gouvernement national. Le Président de la République était entouré par le Premier ministre Riyad el-Solh, les ministres et un certain nombre des hauts responsables à l'état.

Avec ces unités, furent remis le 20 Juillet 1945, tous les équipements, les armes, les munitions, et les casernes dont le financement de construction avait été reconnu par l'autorité Française comme faisant partie du budget des intérêts communs. L'effectif des forces militaires remises par les autorités du mandat Français au gouvernement Syrien a atteint près de 20000 hommes, et celui remis au gouvernement Libanais près de 5000 hommes.

Quant au reste des casernes, le gouvernement Français les a mises temporairement à la disposition du gouvernement Libanais en tant qu'action de prêt vu que la construction de ces casernes était financée du budget de la Défense nationale Française. Ces casernes dépendirent définitivement du gouvernement Libanais en 1946 après la convention de la monnaie. Cela s'est pratiquement réalisé le 24 Janvier 1948.

La première tâche effectuée par le commandement après avoir reçu l'armée, fut la formation des départements d'état-major de la guerre et la mise en place des intérêts de l'armée comme ce qui suit:

- L'organisation à aspect national et indépendant des unités militaires, fait qui permettra à l'armée de gérer elle-même ses affaires quotidiennes après que cette tâche dépendait d'un commandement étranger.

Ta gloire... mon abri

- Effectuer certaines modifications au sein des unités de l'armée, tout en leur accordant une situation adéquate à la géographie du pays et à leurs potentiels.
- Créer de nouveaux intérêts et institutions, au lieu des intérêts et des institutions Français que l'armée pourra en passer.
- Compléter l'effectif au sein de certaines unités, et créer de nouvelles unités.

5 – Les unités reçues

Le gouvernement Libanais a reçu du commandement Français les unités suivantes: les 2^{ème} et 3^{ème} régiments des Francs-tireurs, l'École militaire, l'École de ski et de combat à la montagne, la Croix Rouge Libanaise, la Marine Libanaise, les Forces de l'air, la Gendarmerie Libanaise, le Centre supérieur pour le sport militaire, la Musique de l'armée, la Médecine militaire et la Police militaire.

Le noyau des premières unités de l'armée reçues par le Gouvernement fut les régiments des Francs-tireurs qui faisaient partie en premier lieu de la «Légion d'Orient» créée lors de la période de la Première Guerre mondiale, plus spécifiquement le 15 Novembre 1916, quand les pays des Alliés ont parrainé la création de cette légion composée de Libanais, Syriens et Arméniens, résidents et émigrés, qui furent enrôlés pour combattre dans les rangs de ces états pour libérer leurs pays de l'occupation ottomane. L'effectif des enrôlés ayant joint cette légion a atteint en 1918, près de 4500 membres, dont le tiers furent des Libanais. Cette légion demeura jusqu'au 1^{er} Février 1919 lorsqu'elle fut remplacée par «les unités Syriennes - Libanaises».

Ce fait fut suivi par la création d'autres unités militaires en Orient, c'est ainsi que la troupe Libano - Syrienne qui faisait partie de ces unités, fut nommée «Les troupes auxiliaires de l'Orient».

C'est alors qu'apparu la nomination de «francs-tireurs» qui formèrent un groupe en 1922, et qui était composé de deux compagnies dont les membres faisaient partie de l'effectif des FSI. Quant aux unités militaires créées en 1920, elles furent reformées vers la fin de l'année 1925, et devinrent quatre compagnies purement Libanaises du côté de l'effectif. Et ce sont ces compagnies qui furent ultérieurement nommées «le 1^{er} régiment des Francs-tireurs». En 1926, quatre nouvelles compagnies furent créées et furent distribuées entre Zahlé, Riyak, Khiyam et Nabatiyeh, et toutes faisaient partie du «2^{ème} régiment des Francs-tireurs».

Entre 1925 et 1926, une fusion a eu lieu entre les membres de la compagnie des Francs-tireurs et d'autres membres du régiment de la «Légion d'Orient»,

Ta gloire... mon abri

puis furent formées huit compagnies de francs-tireurs et qui furent nommées «Les francs-tireurs du Liban» ou «les équipes supplétives» et furent distribuées comme ce qui suit:

- La première compagnie à Marjayoun
- La deuxième compagnie à Khiyam
- La troisième compagnie à Rachaya
- La quatrième compagnie à Hasbaya
- La cinquième compagnie à Andkit
- La sixième compagnie à Fakiha
- La septième compagnie à Baalbeck et la huitième compagnie à Chouweifat, Baabda et Fayyadiyah.

Selon la décision 3045 promulguée le 30 Mars 1930, ces compagnies alternatives sont devenues des forces régulières et desquelles furent formés les 1^{er} et 2^{eme} régiments des Francs-tireurs. Avec le début de la Deuxième Guerre mondiale en Septembre 1939, un 3^{eme} régiment de Francs-tireurs fut formé à partir de l'effectif des deux régiments cités et d'une compagnie Libanaise du 1^{er} régiment d'Orient dont le siège était à Tripoli. Le régiment fut définitivement formé à la Békaa en 1942. C'était le dernier régiment formé lors du mandat Français.

Quant aux «armées supplétives du Levant», elles furent nommées à partir du mois de Mars 1930, «les armées spéciales du Levant», faisant ainsi illusion aux formations nationales locales.

En 1934, fut formé le groupe de la cavalerie Libanaise et qui s'est ensuite divisé pour former deux bataillons qui furent le noyau du régiment mécanisé. Après trois ans, c'est-à-dire en 1937, fut formée la «batterie Libanaise montagnarde» qui fut le noyau du régiment d'artillerie côtière, du régiment d'artillerie sur le terrain, du régiment d'artillerie anti-avions et du régiment de l'arme de la Marine.

En 1939, le groupe de véhicules blindés légers fut formé et fut le noyau du bataillon des chars.

6- L'Armée entre hier et aujourd'hui

L'Armée fut jadis née de la volonté nationale unifiée le 1^{er} Août 1945, tenant toujours à son serment et fidèle à sa promesse de défendre les Libanais pendant 71 ans de dévouement, préservant les frontières du pays contre les agressions de l'ennemi israélien et éloignant les Libanais des feux de la discorde, de l'écartement et de la division, c'est ainsi que l'histoire se répète. En fait, l'Armée continue aujourd'hui à illustrer un nouveau chapitre de disponibilité sur les frontières sud où elle fait face aux complots et aux avidités historiques

Ta gloire... mon abri

de l'ennemi israélien visant le territoire Libanais, sa mer et ses ressources naturelles. Une responsabilité que l'Armée assume, épaulée par la FINUL, les forces amies, et ce en application de la résolution 1701 promulguée par le Conseil de sécurité. Tout comme l'Armée poursuit toujours ses batailles afin de défendre le Liban, en faisant face à un ennemi qui est aussi bien dangereux que le premier. Il s'agit du terrorisme, sous ses différentes formes, moyens et appellations. En fait, avant la propagation vaste de ce danger vers le début de l'année 2011, dans de nombreux pays de la région, et avant qu'il ne devienne une épidémie universelle, l'Armée Libanaise était la première à faire face au terrorisme, et ce, allant des périphéries de Dennyeh au début de l'année 2000, passant par la bataille de Nahr el-Bared en 2007 et celle de Abra en 2013, et arrivant à Eرسال en 2014 et aux incidents de Tripoli durant la même année, sans oublier ultérieurement les batailles à plusieurs reprises sur les frontières Est.

L'Armée a pu remporter la victoire durant toutes ses batailles menées contre le terrorisme, malgré ses capacités modestes. Tout comme elle a réussi à démanteler la composition basique de ce danger en exécutant des opérations préventives de qualité, que ce soit sur les frontières ou à l'intérieur, et ce dans l'objectif d'empêcher les feux des crises régionales d'atteindre son territoire, dans le temps où de grandes armées n'ont nullement accédé à la réalisation de ce parachèvement.

Simultanément à tout ce qui précède, l'Armée assume toujours la mission de préserver la sécurité et la stabilité dans le pays, déterminée à couper toute main cherchant à porter atteinte à la sécurité et et à empêcher toute personne voulant commettre des crimes organisés sous leurs différentes formes. Tout comme elle continue inlassablement à exécuter les missions de développement, humanitaires et culturelles qui constituent une partie de sa vision concernant la nécessité de renforcer les liens avec la communauté civile, de contribuer à l'activation de l'économie nationale, et de diminuer les fardeaux pesant lourd sur le citoyen.

Conclusion

Voilà l'Armée Libanaise... Une partie de ses armes provient des usines et des ateliers de l'étranger et une autre de l'intérieur, particulièrement des cœurs pleins de foi, traduisant par chaque battement l'appartenance patriotique, fiers d'une histoire honorable dont les chapitres furent illustrés par les ancêtres tout le long des années, incluant entre ses lignes des parachèvements parmi lesquels fut l'Indépendance. C'est l'unité nationale, l'arme avec laquelle nous faisons face aux forces cherchant à agresser le pays avant même d'avoir recours aux fusils, et grâce à laquelle nous frappons toute main cherchant à porter atteinte à la sécurité du Liban et à son peuple.

Ta gloire... mon abri

Projet de la proposition du texte concernant les démarches visant
à la réception de l'Armée Libanaise des autorités Françaises
(Photo du manuscrit original)

المسامي لاستسلام الجيش

المرحلة الأولى = بتاريخ ٢١ ايلول / ١٩٤٣ انتخب المجلس النهائي الشيخ بشارة الخوري رئيسا للجمهورية اللبنانية . ولم تكن تستلم الحكومة الجديدة مقاليد الحكم حتى تأزمت الحالة بينهما وبين السلطة المنتدبة الفرنسية خصوصا بعد ان عدلت الحكومة الوطنية بتاريخ ٨ تشرين الثاني / ١٩٤٣ بعض مواد الدستور . فاقدت السلطة الفرنسية بتاريخ ١١ منه على اعتقال فضامة رئيس الجمهورية ورئيس مجلس الوزراء رياض بك الصلح ومن النواب السادة عبد الحميد كراه - كميل شمعون - عادل عسيران - سليم عقلا - وقد تشكلت على الاثر حكومة مؤقتة في بشامين لتقوم مقام الحكومة الشرعية المعطلة . وكانت تتألف حكومة بشامون من

وبتاريخ ٢٢ تشرين الثاني عاد فضامة الرئيس وصحبه من المعتقل واعتبر ذلك اليوم عيدا وطنيا لذكرى الاستقلال واستصدرت به الحكومة مرسوما من مجلس الوزراء .

اول عمل باشرت به الحكومة بعد عودتها من معتقل راشيا واستلامها زمام الحكم في البلاد ، قيامها بالخطوات الاولى لاستلام الجيش كرمز للاستقلال والسيادة . وقد استندت في مطالبها من جهة الى اعتراف الدول الكبرى الحليفة واعتراف الدول الحربية جمعا . باستقلال لبنان ، ومن جهة ثانية الى ان روابط ونفقات هذا الجيش كانت تدفعها ميزانية البلاد من اصل المصالح المشتركة . وقد توصلت ان عقدت مع السلطة الفرنسية بروتوكول ١٦ حزيران / ١٩٤٤ وقعته عن الجانب الفرنسي الجنرال بينيه ... وهو ينص بوضع قسم من الجيش تحت تصرف الحكومة اللبنانية .

وبتاريخ جرت حفلة عرض عسكري في الملعب البلدي حضرها فضامة رئيس الجمهورية والوزراء والنواب وسلم في اثنائها العلم اللبناني الى الزعيم العام فراد شهاب " يوشد الكولونيل شهاب " وقد تخلل هذه الحفلة ألعاب رياضية سويدية اشتركت فيها جميع الوحدات اللبنانية .

وبتاريخ طلبت الحكومة الوطنية ، استنادا الى بروتوكول ١٦ حزيران ان يوضع تحت تصرفها فوج من القناصة اللبنانية لاعادة استناب الامن في منطقة لبنان الشمالي ، فوضع فوج القناصة الاول .

(تفكر الاعمال التي قام بها الفوج الاول)

.....
.....
.....
.....
.....

المرحلة الثانية = بتاريخ ٢٩ كانون الثاني سنة ١٩٤٥ قدمت الحكومة الوطنية طلبا رسميا الى السلطة
الافرنسية يتعلق باستلام الجيش بكامله والحقت هذا الطلب ببرقية صادرة بتاريخ ٢٧ حزيران من نفس السنة ،
وقد تضمن كل من الطلب والبرقية النقاط التالية =

اولا = تسليم الوحدات اللبنانية العاملة تحت سلطة القيادة الفرنسية مع اسلحتها وذخايرها ومعداتهما
وشكائهما .

ثانيا = جلاء الجيوش الفرنسية عن المناطق اللبنانية

ثالثا = انتقال ما تبقى من المصالح المشتركة الى السلطة المحلية

رابعا = التمثيل الخارجي .

- اما الجانب الفرنسي فقد رفض بادي ذي بداهة هذه المطالبات واقترح قبل الدخول في مثل
هذه المفاوضات عقد معاهدة تتضمن منح الحكومة الفرنسية مركزا متنازلا في الشرق راميا من وراة تلك الى
تأمين مصالح المسيحية في لبنان وسوريا والتي تتعلق بالوجهات الثقافية والاقتصادية والاستراتيجية .
وعند اصرار الحكومة الوطنية على وجهات نظرها وبصمودها امام عدالة مطالبها ونقلها المفاوضات الى فرنسا
عقدتها مع الحكومة الفرنسية الموقتة ، اتفق هذه الاخيرة فنزلت عن مطالبها واعلنت بتاريخ ٨ تموز / ١٩٤٥
بلافا في الجرائد يتضمن قبولها لتسليم الجيش الوطني الى الحكومتين السورية واللبنانية خلال مدة لا يتعدى
حدها خمسة واربعون يوما .

وتنفيذا لهذا القرار عمت كل من الحكومت صاحبة العلاقة لجنة رئيسية لدراس كيفية التسليم والتسليم
وكانت تدور مفاوضات هذه اللجان في شتورا في فندق مسابكي وقد ابتدأت بتاريخ **** وانتهت بتاريخ
.....

ان اللجان المذكورة فكانت تتألف كما يلي =

عن الجانب اللبناني

عن الجانب السوري

عن الجانب الفرنسي

وقد اشتركت في قسم من هذه المفاوضات لجنة عن الجانب البريطاني للمرافقة من
وذلك لان الجيوش الفرنسية في الشرقها فيها الجيوش الخاصة - كانت تابعة يوشد من وجهة القيادة
الى الجيش السادس البريطاني *
اما اللجان الرئيسية فقد تشكل منها لجان فرعية في بيروت كان قوامها =

عن الجانب اللبناني

عن الجانب السوري

عن الجانب الفرنسي

وخلال المحادثات التي كانت تجرى في شخرا اذاعت الحكومة اللبنانية بتاريخ
البلاغ التالي

وعلى اثر صدور هذا البلاغ اصدرت الحكومة مرسوما بتعيين الزعيم شهاب قاندا للجيش اللبناني والزعيم
نوفل رئيسا لاركان حريب وزارة الدفاع الوطني *
وبتاريخ اول آب استعرض فخامة رئيس الجمهورية لأول مرة امام بناية وزارة الدفاع الوطني الوحدات اللبنانية
التي انتقلت الى الحكومة الوطنية وهي مفصلة كما يلي

وقد انتقل مع هذه الوحدات جميع العتاد والاسلحة والذخيرة والكمات التي اعترفت بهما السلطة الفرنسية
انها مبنية من اصل موازنة المصالح المشتركة وهي الاتي نذكرها =

.../...

- ٤ -

....

....

اما الشكسات المهيئة انداء فقد وضعتها الحكومة الفرنسية مرتنا على سبيل الاعارة تحت تصرف الحكومة اللبنانية لكونها مبنية من اصل موازنة الدفاع الوطني الافرنسي ، وقد انتقلت نهائيا الى الحكومة اللبنانية بتاريخ ١٩٤٦ / على اثر ابرام اتفاقية التقصد .

.....

....

تنظيم الجيش =

ان اول عمل قامت به القيادة بعد استلام الجيش هو تشكيل دوائر اركان الحرب ومصالح الجيش تمهيدا للاعمال الاتية =

اولا = تنظيم الوحدات تنظيمها يرتدي طابعا وطنيا مستقلا يسمح للجيش ان يتدبر بنفسه شؤن حياته ومعيشته بعد ان كان تابعا لقيادة اجنبية ؛

ثانيا = احداث بعض التعديلات في وحدات الجيش واعطائها وضعها ملائما لجغرافية البلاد وامكانياتها

ثالثا = انشاء مصالح ومؤسسات جديدة بدلا عن المصالح والمؤسسات الفرنسية التي يمكن للجيش الاستغناء عنها .

رابعا = اكمال العدد في بعض الوحدات وانشاء وحدات جديدة .

La rue Mathaf en 1969
et apparait l’Affiche de la fête de l’Armée







L'élève-officier Fouad Chehab et à sa droite l'élève-officier Jamil Lahoud lors de la première session à l'École militaire (1921 - 1923)

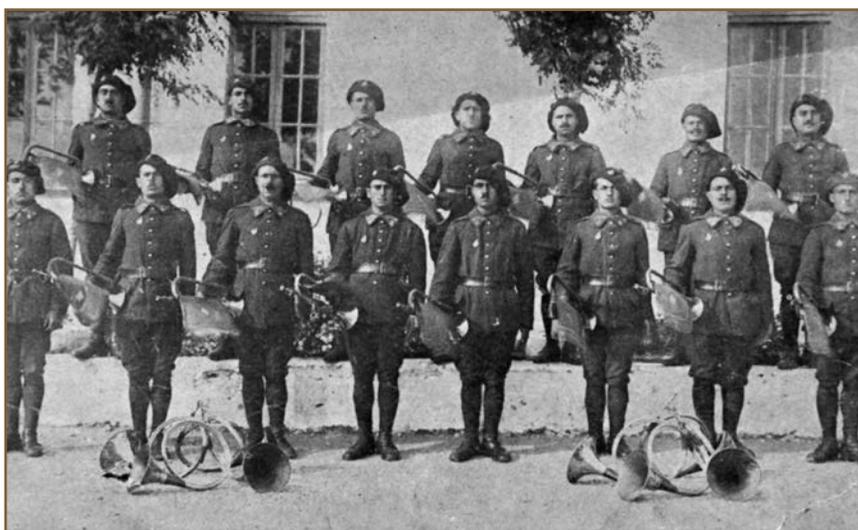


L'École militaire - Homs

Ta gloire... mon abri



Des élèves-officiers
de la première session à l'École militaire à Damas



Les membres de la Musique des Francs-tireurs
Libanais qui constituaient le noyau de la Musique de l'Armée



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
au stade municipal - la session de l'année 1950 (durant le mandat
de son Excellence le Président Bechara el-Khoury)



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1957 (durant le mandat
de son Excellence le Président Camille Chamoun)



La session de l'année 1958 à l'École militaire
et apparait au centre l'élève-officier Michel Aoun



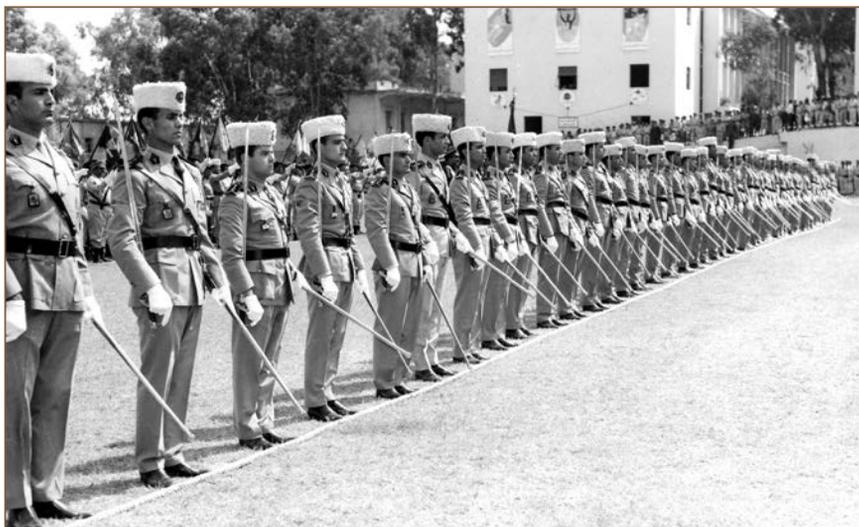
Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1963
(durant le mandat de son Excellence le Président Fouad Chéhab)



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1965
(durant le mandat de son Excellence le Président Charles Héliou)



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire pour la session de l'année 1966



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire pour la session de l'année 1968



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire pour la session de l'année 1970



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1971
(durant le mandat de son Excellence le Président Sleiman Franjeh)



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire pour la session de l'année 1974



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire pour la session de l'année 1975



Cérémonie à l'occasion de la fête
de l'Armée au Ministère de la Défense en 1977



Cérémonie à l'occasion de la fête
de l'Armée à la Caserne de Sarba en 1979

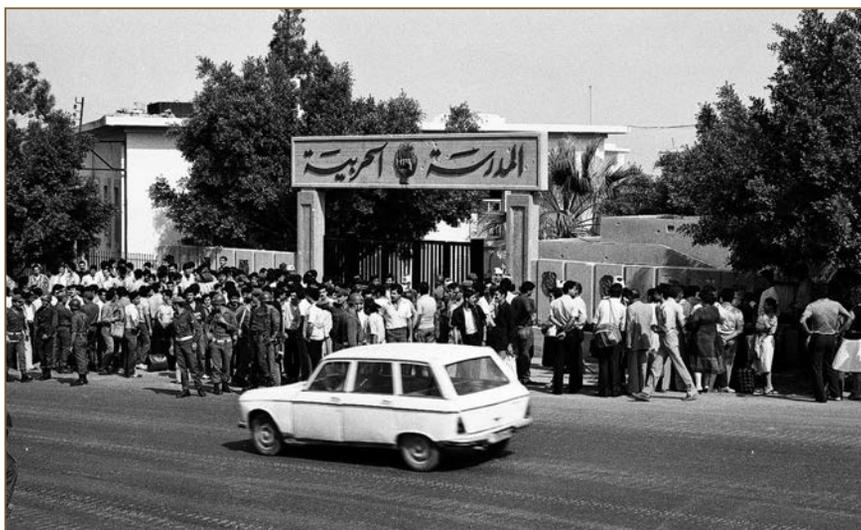


Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1980
(durant le mandat de son Excellence le Président Elias Sarkis)

Ta gloire... mon abri



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire pour la session de l'année 1980



Accueil en 1983 des élèves-officiers de la session 1985



Cérémonie à l'occasion de la fête
de l'Armée au Ministère de la Défense en 1985



Cérémonie à l'occasion de la fête
de l'Armée à l'École militaire en 1985



Le Général Michel Aoun lors
de la cérémonie de la fête de l'Armée à Yarzé en 1985



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire de la session 1986
(durant le mandat de son Excellence le Président Amine Gemayel)

Ta gloire... mon abri



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire de la session 1986



Durant la cérémonie de la fête de l'Armée à Fiyadiyeh



Durant la cérémonie de la fête de l'Armée à Fiyadiyeh



Cérémonie de remise de diplômes aux officiers spécialistes (hommes et femmes) à l'École militaire de la session 1992 (durant le mandat de son Excellence le Président Elias Hraoui)



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire de la session 1994



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire de la session 1995



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire de la session 1996



Cérémonie de remise de diplômes
aux élèves-officiers à l'École militaire de la session 2001



Cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire de la session 2003
(durant le mandat de son Excellence le Président Emile Lahoud)



Après la cérémonie de remise de diplômes aux élèves-officiers
à l'École militaire (Salle d'Honneur) session 2010
(durant le mandat de son Excellence le Président Michel Sleiman)

Les anciens commandants en Chef de l'Armée Libanaise



Le Général de Division
Fouad Chehab
1945 - 1958



Le Général de Division
Toufic Salem
1958 - 1959



Le Général de Division
Adel Chehab
1959 - 1965



Le Général
Émile El-Boustany
1965 - 1970



Le Général
Jean Njeim
1970 - 1971



Le Général
Iskandar Ghanem
1971 - 1975



Le Général
Hanna Saïd
1975 - 1977



Le Général
Victor Khoury
1977 - 1982



Le Général
Ibrahim Tannous
1982 - 1984



Le Général
Michel Aoun
1984 - 1989



Le Général
Émile Lahoud
1989 - 1998



Le Général
Michel Sleïman
1998 - 2008



Le Général
Jean Kahwagi
2008 - 2017